

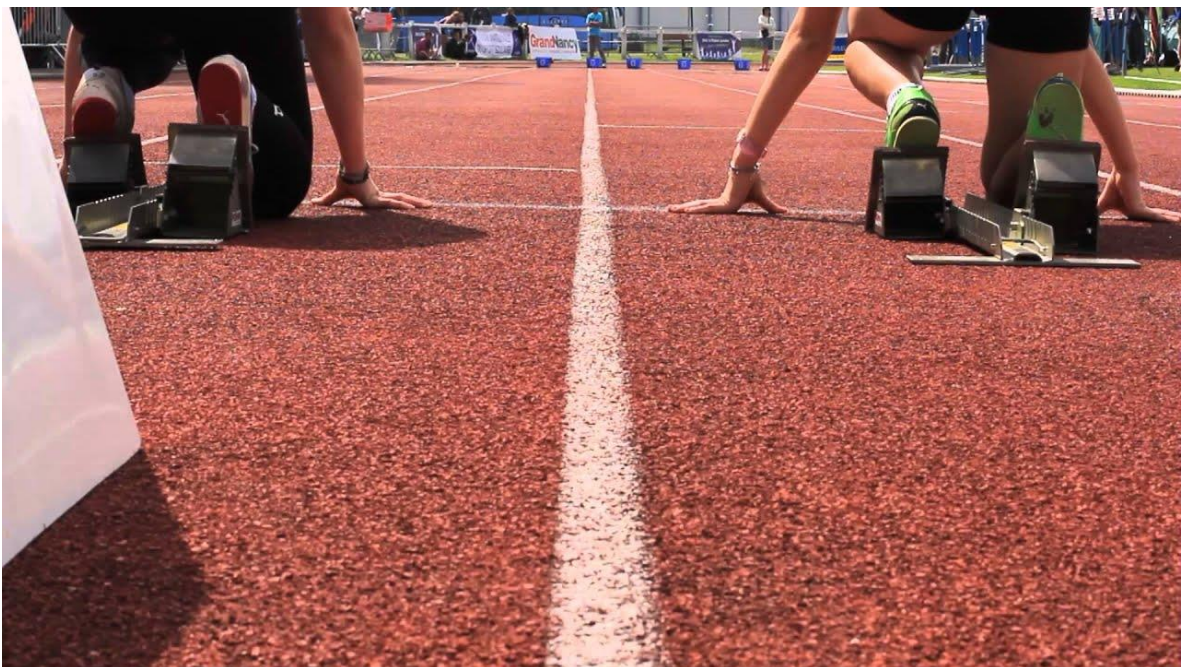
Dossier de Candidature

ANNEE SCOLAIRE 2022- 2023

RETOUR IMPERATIF DES DOSSIERS : VENDREDI 08 AVRIL 2022

SECTION SPORTIVE EXCELLENCE

ATHLETISME



TESTS D'EVALUATION : MERCREDI 11 MAI 2022

Tel : 02 31 52 19 40
Mail : jean.rostand@etab.ac-caen.fr



Caen, le 21 février 2022

A tous les lycéens,

OBJET : Tests d'entrée en section sportive excellence régionale second cycle.

Mademoiselle, Monsieur,

Le lycée Jean Rostand propose une section sportive excellence second cycle.

Nous vous invitons au concours d'entrée qui aura lieu le :

Mercredi 11 mai 2022 de 14h à 16h30
Au stade Pierre Lafond à Mondeville

Cette journée n'implique aucun engagement de votre part mais nous permettra de répondre à vos interrogations et de faire le point sur vos motivations et sur vos capacités à suivre le dispositif auquel vous candidatez.

Le programme de la journée se décline comme suit :

- 14h00 : Accueil au stade
- 14h10 : Présentation de l'établissement et de la section sportive.
- 14h30 : Echanges et entretiens
- 15h15 : Tests athlétiques
- 16h30 : Clôture

Ce courrier tient lieu de convocation.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, nous vous adressons nos salutations sportives.

Sébastien DUVAL-ROCHER

Proviseur du Lycée Jean Rostand

Tel : 02 31 52 19 40

Mail : jean.rostand@etab.ac-caen.fr



CANDIDATURE et ADMISSION

1) Dossier de candidature, à remplir et envoyer par un responsable légal

Votre dossier de candidature doit nous parvenir complet pour **le vendredi 08 avril 2022** (impérativement).

Vous voudrez bien nous retourner les pièces suivantes dûment complétées :

- la fiche de candidature,
- la photocopie des bulletins trimestriels 2020-2021 et 2021-2022.

Le dossier est à envoyer au :

Lycée Général et Technologique Jean Rostand
Section Sportive Excellence Athlétisme
98 route d'Ifs
BP 85457
14054 CAEN CEDEX 4

2) Procédure d'admission

- Une journée de tests est organisée le **mercredi 11 mai 2022**.
- Une commission se réunit ensuite afin d'examiner les dossiers des candidat(e)s sur des critères **scolaires et sportifs**.
- La liste des élèves retenus est soumise pour validation à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Calvados – DSDEN14).
- La recevabilité de l'admission est soumise à la présentation d'un avis médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition.

3) Procédure d'affectation

Tous les dossiers retenus sont transmis à la DSDEN14 pour anticiper les potentielles demandes de dérogations suite à la demande d'entrée dans la section sportive excellence. **Les services de la DSDEN restent seuls responsables des affectations des élèves en lycée.**

En cas de doute ou de demande de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter :

Catherine Mazet, CPE Référente des Elèves Sportifs du lycée : 0231521940 ; catherine.mazet@ac-caen.fr

Emmanuelle CARRIERE, Professeur d'EPS responsable de la SSE : emmanuelle.carriere@ac-caen.fr

Franck CLOTET, Entraîneur responsable suivi fédéral des athlètes : 06 62 41 05 50 ; usomathle.franck.clotet@orange.fr



**AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION
AUX TESTS D'ÉVALUATION SPORTIFS (T.E.S.)**

Je soussigné(e),

Monsieur ou Madame

Responsable de l'enfant

NOM : **Prénom :**

DATE DE NAISSANCE

L'AUTORISE A PARTICIPER AUX TESTS qui auront lieu :

Le MERCREDI 11 MAI 2022 sur le stade Pierre Lafond à Mondeville

En cas d'urgence médicale ou chirurgicale, j'autorise les responsables du lycée à prendre toute disposition préconisée par le corps médical.

Je certifie que mon enfant a fait l'objet d'une vaccination antitétanique (le dernier rappel datant obligatoirement de moins de 5 ans).

N° de Sécurité Sociale des parents :

Fait à le

SIGNATURE :

PERSONNE A PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT :

M. N° Tél. :



FICHE DE CANDIDATURE

ELEVE

NOM :
Prénoms :
Date de naissance/...../..... Taille : Poids :
Téléphone : Email :
Etablissement fréquenté cette année (nom et adresse) :
.....
.....
Classe suivie actuellement :
Classe et filière envisagée à Rostand :
Qualité demandée : INTERNE DEMI-PENSIONNAIRE EXTERNE

RESPONSABLE LEGAL

NOM : Prénom :
Adresse :
Téléphones :
Profession :
Lien avec l'élève : PERE MERE TUTEUR AUTRE (préciser) :

SITUATION SPORTIVE

Club actuel :
Discipline de prédilection : Performance : Année :
Autre discipline : Performance : Année :
Niveau d'évolution en championnat : NATIONAL LIGUE
Niveau national : Championnat de France Coupe de France des ligues
 Finale nationale des pointes d'or
Niveau régional : Championnat régional salle, plein air ou cross Sélection inter-comités
 Finale régionale des pointes d'or

A, le 2022

Signature de l'élève :

Signature du responsable :

Tel : 02 31 52 19 40

Mail : jean.rostand@etab.ac-caen.fr



LES ETUDES ET LE SPORT AU LYCEE ROSTAND

La construction et le développement de l'individu dépendent d'un équilibre permanent entre activité intellectuelle et activité physique, entre activité individuelle et activité collective.

C'est dans cette perspective que le lycée Rostand propose une section sportive excellence athlétisme.

Cette section vise le perfectionnement d'une pratique sportive, selon les capacités de chaque jeune.

Inscrit dans une section sportive, vous avez le double objectif de mener de pair des études sérieuses et une pratique sportive régulière exigeante.

Les personnels du lycée (Direction, Enseignants, Vie Scolaire, Services de Restauration, d'Entretien, de Social et de Santé, Intendance) mettront tout en œuvre pour faciliter votre réalisation personnelle à la fois dans les études et le sport. C'est ainsi que sont aménagés les horaires de cours (dans la mesure du possible) et les repas (pour les élèves internes). Ces dispositions spécifiques ont des incidences sur l'organisation du travail et l'emploi du temps de tous les services du lycée

Sections sportives Excellence (BO N°18 du 30 avril 2020)

Les sections sportives excellence s'adressent aux élèves sportifs de bon niveau territorial, désireux de vivre un parcours sportif pouvant les amener pour certains vers le haut niveau national et international.

Elles se situent entre les sections sportives scolaires et les pôles espoirs et ont été développées pour permettre de regrouper de bons sportifs détectés au niveau territorial.

Les SSE doivent permettre un aménagement du temps scolaire, pour garantir l'acquisition des connaissances et compétences des programmes, ainsi que l'atteinte par le jeune sportif du meilleur niveau possible dans son activité de prédilection.

Ce dispositif est piloté par le recteur de région académique, en lien étroit avec les collectivités territoriales et le mouvement sportif.